



Continuer à servir est la plus noble des
reconnaisances

- Fondée sur le triptyque **Blessés – Jeunesse – Entreprises**, la Fondation Résilience a pour vocation la réinsertion professionnelle et sociale d'anciens blessés au service de la Nation, militaires, pompiers ou policiers, femmes et hommes, touchés physiquement et/ou psychiquement. Elle s'appuie sur le savoir-être acquis lors de leur engagement et sur les valeurs de la Fondation Résilience pour les mettre au service des autres, et en particulier de la **jeunesse**.
- **Une démarche unique** pour remobiliser les blessés et les remettre en action au service de la société. La formation professionnelle leur apporte les compétences nécessaires pour accompagner des jeunes en rupture ou des personnes en situation de handicap, en transmettant nos valeurs à travers des stages immersifs en pleine nature, centrés sur la mémoire et la transmission.
Ce parcours au sein de la Fondation Résilience vise leur réinsertion professionnelle, au sein d'entreprises partenaires ou des armées.



FACTEUR D'INSERTION

La Fondation Résilience (re)mobilise les blessés pour les remettre en action au service de la société. Elle joue également un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire auprès de la jeunesse à travers ses actions.

Elle propose aux blessés des fonctions d'encadrement de stages et d'évènements de pleine nature, sur tout le territoire national, à destination de divers publics grâce à différents partenariats :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE :

Stages de rupture, dégagement et tutorat de résilience à destination de jeunes relevant de la P.J.J.

ADAPEI / UNAPEI :

Stages d'inclusion et séjours de répit à destination de personnes en situation de handicap (enfants et adultes)

CENTRES EPIDE :

Stages de rupture ou valorisation à destination de jeunes en insertion professionnelle

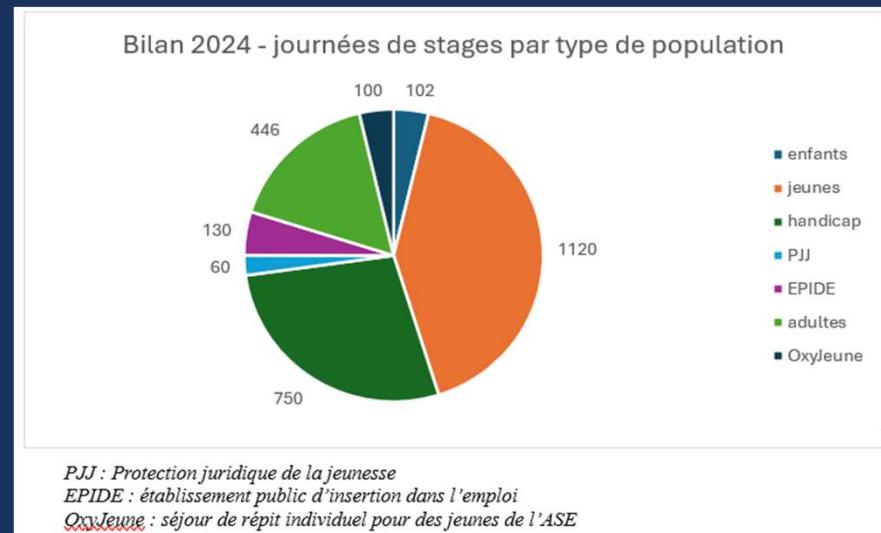
SAS VETS (type ESS) :

Stages et évènements “outdoor” à destination de tous publics sur nos 20 terrains en France



QUELQUES CHIFFRES - ACCOMPAGNEMENT

- Depuis 2022, 3 promotions (STID, Q-PARK & Fondation SAFRAN) avec 26 blessés formés
- En 2024, 34 stages d'une durée de 1 à 5 jours et 2 séjours 'OxyJeune' ont été organisés par la Fondation Résilience, touchant 1574 personnes et représentant 2713 journées réparties comme suit :



- Prise en charge par la Fondation Résilience des stages ADAPEI et l'ASE afin d'offrir les mêmes services à chacun dans une optique d'inclusion totale

DES STRUCTURES ADAPTEES A CHAQUE BESOIN

Trois structures pour assurer un accompagnement complet des blessés,
incluant la prise en charge, la formation et la contractualisation:

FONDS de DOTATION :

Capte les donations entreprises sur le volet RSE, partenariat et mécénat.

Finance les aspects formation initiale et complémentaire
Centralise des ressources transverses (RH, Juriste, ...)

ASSOCIATION PROGRAMME RESILIENCE :

Capte les subventions publiques (ministère de la Justice, ...) Contractualise les résilients formés dans le cadre des stages proposés à la jeunesse

SAS VETS (ESS) :

Entreprise solidaire et sociale en lien avec les structures résilience

Agrément ESUS en cours

Structure commerciale portant l'ensemble des contrats de travail des encadrants diplômés



PRINCIPES DE FINANCEMENT

Le financement des projets repose sur plusieurs niveaux :

- Par le **Fonds de dotation Résilience**, reconnu d'intérêt public, alimenté par les dons de particuliers et le mécénat d'entreprises en liaison avec le Comité de liaison Défense du MEDEF, il assure les frais de formation, les frais de structure et de fonctionnement de la Fondation Résilience
- Par l'**association Programme Résilience**, association loi 1901, qui reçoit les subventions publiques (ONACVG, PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), collectivités locales), et portent les contrats de travail des résilients engagés sur ces structures, l'association reverse vers le fond de dotation
- Par l'**entreprise SAS VETS**, entreprise solidaire et sociale, qui assure les achats logistiques, les actions commerciales (stages EPIDE, AIRBUS, clubs, Xtreme Academy, ...), les bénéfices des actions commerciales remontent au fond de dotation

Une convention tripartite a été signée entre les différentes entités, et les bilans comptables annuels sont contrôlés par un Commissaire aux Comptes.

PRINCIPES DE MECENAT

Les entreprises ont la possibilité de soutenir l'action de la Fondation Résilience selon quatre axes :

- ✓ En soutenant un ou plusieurs blessés en contribuant aux frais d'accueil, d'hébergement et de formation
- ✓ En offrant à des jeunes « en situation de handicap » un stage de cohésion en pleine nature
- ✓ En participant au financement de frais de fonctionnement de la Fondation
- ✓ En mettant à disposition du personnel au travers du mécénat de compétences dans des fonctions support (RH, comptabilité, juridique, ...)

La Fondation étant reconnue d'intérêt général, le mécénat ouvre droit aux exemptions fiscales réglementaires :

- ✓ *Les entreprises soumises à l'Impôt sur les Sociétés (IS) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don, pris dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.*
- ✓ *En cas de dépassement de cette limite, il est possible de reporter l'excédent de versement, dans la même limite, sur les 5 exercices suivants.*

NOS PARTENAIRES



PERMETTRE A NOS VETERANS DE SERVIR NOTRE SOCIETE

EST LA PLUS BELLE DES RECONNAISSANCES...

Merci

